

# Règlement du Défi « Fabriquer moi un sapin ! »

## L'idée

Et si cette année vous laissiez libre cours à votre créativité en fabriquant votre sapin de Noël à partir de matériaux de récupération ? C'est le défi que vous propose le SICTOM de la Région de Morestel. Créez votre sapin avec un peu de récup', un poil d'imagination, une bonne dose d'originalité... et envoyez-nous la photo !

## Les consignes

Le défi est ouvert à tous les habitants du SICTOM de la Région de Morestel ainsi qu'aux structures collectives du territoire (mairies, écoles, CLSH, entreprises, collectifs, associations...).

Le défi comporte 3 catégories « Enfants », « Ado/Adultes », « Collectif ». Une réalisation par catégorie sera récompensée.

Le sapin peut être réalisé avec tous types de matériaux mais avec minimum 80% de matériaux de récupération (bouchons, papier, carton, canette, bouteille, bois de palette...).

Son emplacement peut être à l'intérieur ou à l'extérieur mais la création doit mesurer au moins 60 cm de haut et faire office de « Sapin de Noël ».

## Comment participer ?

Une photo vous montrant à côté de votre réalisation doit nous parvenir par mail à [emilie.martin@sictom-morestel.com](mailto:emilie.martin@sictom-morestel.com) avant le 20 décembre 2017, en format JPEG.

Vous devez joindre à votre photo les renseignements suivants :

Nom-Prénom (ou Nom de la structure collective)

Adresse - code postal - Commune

Coordonnées mail

Taille de la création et Matériaux utilisés

Nom de la création et sa petite histoire (comment est venue l'idée ? qui a participé ? anecdotes durant la création ? origine des matériaux ? pourquoi ce nom ?)

## Le partage

L'ensemble des créations sera publié sur le site Internet du SICTOM de la Région de Morestel et sur sa page Facebook. Les internautes pourront voter et faire voter pour leur « sapin » préféré via Facebook ou en envoyant un mail à [emilie.martin@sictom-morestel.com](mailto:emilie.martin@sictom-morestel.com).

Les votes des internautes établiront une première sélection qui sera départagée par le jury sur des critères d'originalité, d'esthétique, de réemploi ou de réutilisation des matières.

## Une récompense

Les résultats du défi seront annoncés en janvier et le « sapin » le plus original de chaque catégorie recevra une récompense.